

N/REF : 31/01/2025 5H18 C:000014 I:01865

V/Email reçu le Vendredi 31/01/2025 à 5H18

FONCIA LA ROCHELLE

**13 RUE DUPATY
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : RESIDENCE ECHO
1/3/5 ALLEE ALBERT JACQUARD
17140 LAGORD

Sainte-Soulle, le 17 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ASL EC02A - RUE A. JACQUART/ RUE R. DUMONT/ RUE L. TARDY 17140 LAGORD -
BATIMENT D - RECUPERATION DES CLES D'ACCES EN AGENCE

MOTIF : SUITE A VOTRE INTERVENTION, ON NOUS SIGNALE DE NOUVEAU LA FORTE PRESENCE
D'EAU AU SEIN DU LOCAL VELO, MERCI DE REINTERVENIR

Donneur d'ordre : Mme C. CLAIRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 05/02/2025
RECUPERATION DES CLES D'ACCES AUPRES DE L'AGENCE FONCIA

LE 05/02/2025
INTERVENTION A PARTIR DU LOCAL VELO
CONSTAT : AUCUNE RETENTION D'EAU AU NIVEAU DU LOCAL VELO
INSPECTION TELEVESEE DU RESEAU D'EVACUATION A PARTIR DU SIPHON DE SOL
CONSTAT : AUCUNE ANOMALIE SUR LE RESEAU EXPLIQUANT LA RETENTION D'EAU
NETTOYAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION DU RESEAU ET DU SIPHON DE SOL
CONSTAT : LE LOCAL VELO EST OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR LORSQU'IL PLEUT
ET SELON LE SENS DU VENT, L'EAU STAGNE SUR LE SOL DU LOCAL VELO
TEST D'ARROSAGE DU LOCAL VELO AFIN DE SIMULER UNE PLUIE
CONSTAT : L'EAU STAGNE AU SOL DU LOCAL CAR IL N'Y A PAS SUFFISEMENT DE
PENTE POUR QUE TOUTE L'EAU DE PLUIE RUISSELLE JUSQU'AU SIPHON DE SOL

LE PROBLEME DE RETENTION D'EAU NE PROVIENT PAS D'UNE MAUVAISE EVACUATION
DU RESEAU OU DU SIPHON DE SOL MAIS DE MAÇONNERIE DU SOL DU LOCAL

RESTITUTION DES CLES D'ACCES EN AGENCE

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 11/02/25 à 18H13 Mme C. CLAIRE

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	28,38	28,38
1,00	Forfait Récupération/Remise Clés	1	24,05	24,05
1,00	H.Technicien Inspection Télév.	1	170,00	170,00
1,50	H.Véhi. HP-Pompage-Refolement	1	160,00	240,00
TOTAL H.T.				462,43
T.V.A. a 10,00%				46,24
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>508,67</u>

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN